



INTERCO RHÔNE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Bourse du Travail
Pla ce Guichard 69422 Lyon cedex 03

11/2017
Ne pas jeter sur la voie publique

Section Interco CFDT
MÉTROPOLE LYON

59 Bd Vivier Merle
69003 LYON

04 28 67 56 51
cfdt@grandlyon.com

<http://cfdtmetropoledelyon.com/>

www.facebook.com/cfdtmetropoledelyon



PPCR - la parole du Gouvernement fait

Pschitt !!

Le pouvoir d'achat de fonctionnaires sera en baisse dès janvier 2018.

Fin août, la CFDT vous informait des annonces du gouvernement concernant le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Le ministre Gérald DARMANIN explique le report d'un an de sa mise en œuvre par la non signature sous « Hollande » du PPCR des organisations syndicales Cgt, FO et Solidaires, serait le motif par lequel!

Les décrets concernant cette décision paraîtront avant la fin de l'année.

Les dispositions de PPCR devant s'appliquer au 1er janvier 2018 sont toutes décalées au 1er janvier 2019 :

- Deuxième tranche de revalorisation des grilles des agents C
- Dernière tranche de revalorisation des grilles des agents B
- Troisième tranche de revalorisation des grilles des agents A de la filière du soin.
- Deuxième tranche de revalorisation des grilles des agents A dont la seconde tranche du transfert primes-points (5 points).

Le passage de B en A des agents de la filière sociale prévu au 1er février 2018 est reporté au 1er février 2019.

Les revalorisations prévues en 2019 et en 2020 sont décalées respectivement en 2020 et 2021.

Tout ce qui a été acquis en 2016 et en 2017 n'est pas remis en cause. Les agents qui n'auraient pas encore bénéficié de PPCR à cause d'un retard dans la publication des décrets sont assurés qu'ils percevront rétroactivement les effets pécuniaires.

La CFDT refuse que les agents publics ne soient les seuls variables d'ajustement face à la dette publique. Tout le monde doit participer à l'effort d'économie, or il y a malaise !

Le gouvernement supprime l'impôt sur la fortune pour le remplacer par un impôt moindre, sur l'immobilier d'ici à 2019. Pour information, l'ISF est payé par les 1% de contribuables dont le patrimoine vaut plus de 1,3 million d'euros. Ainsi, selon l'OFCE, "les 10% les plus riches devraient profiter à eux seuls de près de la moitié des baisses d'impôts prévues par Emmanuel Macron".

A qui demandera-t-on le plus d'effort : aux fonctionnaires, aux salariés du privé en ayant moins de garanties, aux jeunes en les obligeant à vivre dans l'incertitude, aux retraités ?

Rejoignez la CFDT - Adhérez !

Participons à la mise en œuvre de la qualité de vie au travail

Ensemble disons NON à la dégradation de notre pouvoir d'achat

Améliorerons nos conditions de vie